CAIRN.INFO
CHERCHER, REPÉRER, AVANCER

POUR NE PAS EN FINIR AVEC LE « GENRE »... TABLE RONDE

Judith Butler, Éric Fassin, Joan Wallach Scott

Éditions de la Sorbonne | « Sociétés & Représentations »

2007/2 n° 24 | pages 285 à 306

ISSN 1262-2966
ISBN 3760091320100

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2007-2-page-285.htm

Pour citer cet article :

Judith Butler *et al.*, « Pour ne pas en finir avec le « genre »... Table ronde », *Sociétés & Représentations* 2007/2 (n° 24), p. 285-306.
DOI 10.3917/sr.024.0285

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Sorbonne.
© Éditions de la Sorbonne. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

Pour ne pas en finir avec le « genre »… Table ronde

Judith Butler, Éric Fassin, Joan Wallach Scott[1]

Éric Fassin : Cette conversation prend pour point de départ nos récents échanges au *Center for Twenty-First Century Studies* de l'université du Wisconsin à Milwaukee : début mai, un colloque intitulé « *In Terms of Gender* » y était organisé en l'honneur de Joan Wallach Scott. Son parcours y était retracé dans une conférence donnée par Judith Butler, où il était aussi question du parcours du « genre ». L'ensemble du colloque proposait en effet un bilan de ce qu'il est advenu de cet outil critique, non seulement en histoire, mais plus largement pour la pensée historique (dans les sciences sociales, en philosophie, en histoire de l'art, *etc.*), depuis la première publication, en 1986, de l'article de Joan W. Scott dont l'influence aura été décisive : « Le genre, une catégorie utile pour l'analyse historique ».

L'humeur n'était pourtant pas à l'auto-congratulation. De fait, la préface que Joan W. Scott avait donnée en 1999 à la deuxième édition de *Gender and the Politics of History* constituait l'autre référence majeure du colloque[2]. Au lieu du programme prometteur élaboré une bonne dizaine d'années plus tôt, ce nouveau texte faisait à l'époque figure de réévaluation :

1. Mai-juin 2007.

2. Joan W. Scott, « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », article publié en 1986 dans l'*American Historical Review,* repris dans son volume *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1999 (1re éd. 1988) (c'est la pagination originale utilisée ici, en chiffres romains, pour la préface de 1999), et traduit en français : « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Le genre de l'histoire*, *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, printemps 1988, pp. 125-153 (c'est la pagination retenue ici, en chiffres arabes, pour les citations de l'article).

J. Butler, É. Fassin, J. Wallach Scott, « Pour ne pas en finir avec le "genre" », *S. & R.*, n° 24, nov. 2007, pp. 285-306.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

> alors que nous approchons de la fin des années Quatre-vingt dix, le « genre » semble avoir perdu sa capacité à nous étonner et à nous provoquer. Aux États-Unis, il fait désormais partie de « l'usage ordinaire » : on le propose couramment comme synonyme de femmes, de différence entre les sexes, de sexe. Parfois, il signifie les règles sociales imposées aux hommes et aux femmes, mais il ne renvoie que rarement au savoir qui organise nos perceptions de la « nature ». […] En réalité, bien des chercheuses féministes qui utilisent le mot « genre » rejettent en même temps explicitement la prémisse qui considère « hommes » et « femmes » comme des catégories historiquement variables.[3]

Cette nouvelle préface n'entrait pourtant pas en contradiction avec l'article original, qui relevait déjà que, dans l'usage universitaire, tout simplement, le « genre » est synonyme de « femmes »[4]. Contre cette version simpliste, Joan W. Scott avait proposé dès 1986 sa propre définition – bien plus ambitieuse : « Le genre est un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir[5]. » Au moment de la deuxième édition du livre, le contexte avait changé : le genre avait gagné en visibilité, au-delà des cercles féministes, y compris dans les organisations internationales, jusqu'à devenir « un terme qui a perdu son tranchant critique[6] ». Ma première question à Joan W. Scott sera donc : aujourd'hui, se sent-elle plus proche de la première version, programmatique, ou des mises en garde de la seconde ? À moins peut-être qu'elle ne souhaite restaurer le point d'interrogation à la fin du titre original, auquel les rédacteurs de l'*American Historical Review* lui avaient demandé à l'époque de renoncer pour respecter les consignes éditoriales de la revue : « Le genre, une catégorie utile pour l'analyse historique ? »

Joan Wallach Scott : Lors du colloque, nous avons eu des échanges très intéressants sur l'utilité du « genre ». Je crois que c'est toujours une catégorie utile si l'on s'en tient aux termes de ma définition originale, soit un questionnement sur la manière dont la différence sexuelle est conçue. Si, comme je l'ai suggéré, « le genre est un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes », alors, l'analyse porte sur ce que sont ces différences perçues, comment (et si) elles travaillent à établir des relations sociales et des relations de pouvoir normatives. Je n'ai jamais renoncé à cette perspective, qui continue d'informer mon travail, comme celui de beaucoup d'autres – les interventions lors du colloque illustrent d'ailleurs admirablement l'importance de ce type de questionnement.

3. Joan W. Scott, *Gender and the Politics of History*, *op. cit.*, p. XIII.
4. Joan W. Scott, Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *loc. cit.* p. 31.
5. *Ibid.*, p. 42.
6. Joan W. Scott, *Gender and the Politics of History*, *op. cit.*, p. XIII.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

Ce qui me dérangeait pourtant en 1999, et qui continue de me déranger, c'est la diffusion du terme, et ce qu'elle lui a fait perdre en efficacité critique. Il est vrai que le « genre » a toujours connu de multiples significations et de multiples interprétations. L'appropriation féministe du terme (emprunté à la sociologie et surtout à l'équipe de John Money qui explorait la relation entre des corps sexués et des « rôles » sociaux), c'était précisément cela – une appropriation. Le terme n'est pas une invention des féministes de la deuxième vague : nous l'avons récupéré. Et pendant un certain temps, cette récupération a accompli un travail conceptuel radical de dénaturalisation et d'historicisation de la différence sexuelle. Je suis en train d'écrire un texte où j'analyse pourquoi il en a été ainsi – qu'est-ce qui, dans la conjoncture historique des années Soixante-dix et Quatre-vingt, a rendu possible la reformulation radicale des « rôles sexués » en termes de « genre » ? Je crois en effet qu'il nous faut comprendre la généalogie du « genre ». Cette généalogie devrait aussi examiner les années Quatre-vingt dix et au-delà, soit une période d'usage généralisé du terme, de conflits portant sur sa signification, avec la perte de son pouvoir initial de choquer et de clarifier. Pour une part, les débats parmi les féministes se sont déplacés, même si l'on continue d'invoquer le « genre », et d'en proposer diverses définitions.

Ce qui me perturbe, c'est quand les définitions prennent le genre pour une méthodologie familière, au lieu d'une manière de questionner ; c'est lorsqu'on fait du « genre » une réponse, ou une étiquette (le genre comme synonyme de femmes, de sexe, de rôles sexués, renaturalisé et non dénaturalisant) plutôt qu'une interrogation. C'est vrai, sans doute, de nombreux autres concepts : lorsqu'ils perdent leur nouveauté, ils perdent aussi une part de leur « mordant ». Je n'appelle donc pas à la fin du « genre », catégorie utile ; en revanche, j'essaie de souligner que si nous cherchons à opérer des interventions critiques, il nous faut soit expliciter quel travail nous espérons accomplir avec le « genre », soit trouver un autre moyen de formuler nos questionnements interprétatifs pour éviter la confusion avec l'acception usuelle, non-radicale, du terme.

J'ai également conscience qu'il y a peut-être quelque chose de « provincial » dans mes remarques – je parle des États-Unis, et des féministes de ce pays. Je sais qu'ailleurs dans le monde, le « genre » est encore radical, et donc utile. En tant qu'importation d'un terme intraduisible, comme une manière d'insister pour porter un regard différent sur le « sexe », il continue de faire un travail pionnier. Je ne parle donc pas de mettre un terme au « genre ». Je nous invite plutôt à réfléchir à la façon dont les termes de notre analyse accomplissent les fins que nous visons – ou pas.

Éric Fassin : Je me tourne maintenant vers Judith Butler, en restant (pour le moment) dans le contexte des États-Unis. L'amitié intellectuelle et politique qui vous lie toutes deux, Judith Butler et Joan W. Scott, a une longue histoire – elle pré-

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

cède même la publication en 1990 de *Gender Trouble*. Vous avez ensuite dirigé ensemble, en 1992, un ouvrage intitulé, de manière significative : « Les Féministes théorisent la politique[7] ». Malgré votre proximité, Judith Butler ne semble pas exprimer la même anxiété, ou la même ambivalence quant à l'utilité du mot « genre ». La lecture de la seconde préface de *Gender Trouble* en parallèle avec celle de *Gender and the Politics of History,* également publiée en 1999[8], révèle que le ton en était tout à fait différent. Je veux dire, non que Judith Butler ne partage pas la critique des usages non-critiques du genre, mais que cela ne semblait pas être son souci principal.

En fait, quand on compare les deux préfaces, les logiques semblent presque opposées : tandis que Joan W. Scott s'inquiétait de l'extension du terme « genre », appelant à une définition plus étroite pour en conserver le « tranchant critique », Judith Butler expliquait qu'elle cherchait à « contester les présupposés sur les limites et les bons usages du genre, dans la mesure où ceux-ci limitent les significations du genre à des idées reçues sur la masculinité et la féminité[9] ». Cette divergence apparente révèle, me semble-t-il, un usage différent du mot « genre » dans le travail de chacune, même si les deux sont fondés sur des visions très semblables du fonctionnement du genre dans la vie sociale.

Si elle est appliquée différemment, la définition plus large du genre préconisée par Judith Butler est, bien entendu, tout aussi « critique » que la version plus étroite de Joan W. Scott: l'une et l'autre visent à « dénaturaliser » le genre. « Toute théorie féministe qui en vient à limiter les significations du genre pour rendre possible sa propre pratique érige le genre en norme d'exclusion au sein du féminisme, avec pour résultat fréquent l'homophobie[10]. » Plus généralement, *Trouble dans le genre* développe une critique de « comment nos façons mêmes de penser les « genres de vie » possibles sont forcloses par des présupposés répandus et violents[11] ». Bref, il s'agit d'ouvrir des possibilités « normalement » exclues du genre (on peut même parler de « forclusion ») – d'où le « trouble ».

Mon hypothèse, c'est que la différence de ton tient à une différence d'usage. Joan W. Scott écrit sur l'usage de la catégorie de genre dans la profession historienne, et plus généralement du point de vue du savoir; pour sa part, Judith Butler écrit

7. Judith Butler et Joan W. Scott (dir.), *Feminists Theorize the Political*, New York, Routledge, 1992, XVII-485 p.

8. Judith Butler, *Gender Trouble,* New York, Routledge, 1990, (2e éd. : 1999), XIV-172 p. ; la pagination renvoie à la traduction française par Cynthia Kraus, *Trouble dans le genre,* Paris, La Découverte, 2005 (2e éd. 2006), 283 p.

9. Judith Butler, *Trouble dans le genre*, *op. cit.* , p. 26.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*, pp. 26-27.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

sur le genre comme système normatif, autrement dit, la « matrice » qui informe nos vies. Pour elle, l'enjeu, ce n'est pas tant le « connaissable » que le « vivable ». La perspective me semble donc différente : d'un côté, un outil conceptuel ; de l'autre, une norme sociale – même si bien sûr, les deux sont liés (comme, nul ne l'ignore, « savoir » et « pouvoir »).

Prenons un exemple qui peut illustrer la manière dont ces deux approches sont comme l'envers et l'avers d'une même logique. Joan W. Scott vient de nous le rappeler, les féministes se sont approprié le genre, notion d'abord développée, en opposition au sexe biologique, par le psychologue John Money, avec sa notion de « rôle de genre » (*gender role*) en 1955, puis avec « l'identité de genre » *(gender identity)* du psychiatre Robert Stoller en 1964, pour élaborer un travail sur l'intersexualité et la transsexualité. Le féminisme a donc retourné le concept normatif pour en faire un outil critique. Judith Butler a ainsi prêté une grande attention, dans les dernières années, aux questions intersexe et transgenre[12] : elle retourne ainsi la question, afin de voir ce que la « science du genre » fait à ces « vies précaires », en prenant pour objet, encore une fois, le travail normatif du genre, pour le déstabiliser, et ainsi (pour citer la formule qui clôt la même préface) « accroître les possibilités de vivre leur vie pour celles et ceux qui vivent, ou essaient de vivre, dans les marges sexuelles[13] ». Cette description de la différence entre vos approches, pourtant fondées sur une même perspective critique, fait-elle sens ?

Judith Butler : Bien sûr, Joan W. Scott a raison : le travail pionnier s'est, dans une certaine mesure, routinisé. Elle a donc raison de souligner la distinction importante entre un usage critique et un usage convenu. Dans la trajectoire qu'elle décrit, le pouvoir critique d'un terme a été domestiqué : il s'est perdu, dès lors que les études de genre devenaient pour beaucoup simplement le moyen de s'appuyer sur des conceptions fondées sur l'évidence du genre pour décrire et analyser son fonctionnement social. C'est ainsi qu'on entend parler aujourd'hui d'un « facteur de genre » dans les élections : nombre d'universitaires s'engouffrent dans les études de genre sans avoir pour le féminisme un intérêt particulier. Je crois qu'il est important de souligner que le travail du genre s'est déployé dans un cadre féministe mais que, maintenant, souvent, on rencontre des définitions des études de genre qui s'écartent clairement non seulement du féminisme, mais plus généralement des approches politisées.

Le tournant du genre dans diverses structures universitaires aux États-Unis est issu de trois perspectives au moins, dont les logiques tendent à entrer en conflit. Il en était pour qui le « genre » introduisait une perspective critique faisant défaut dans les études féministes qui avaient établi leur orthodoxie. Pour d'autres, c'était

12. Judith Butler, *Défaire le genre*, Paris, éd. Amsterdam, 2006 (éd. originale : 2004), 311 p.
13. *Ibid.*, p. 50.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

le moyen de raccommoder les tensions naissantes entre féminisme et théorie *queer*, en tout cas dans les années Quatre-vingt dix, tandis que d'autres encore aspiraient, voire réussissaient à neutraliser la politique elle-même.

Dans le même temps, on a vu les études de genre prendre leur essor un peu partout en Europe de l'Est, ce qui était une manière d'indiquer la disponibilité de la théorie « occidentale », mais aussi de refuser le terme de « féminisme », que l'État avait si fortement soutenu pour défendre l'idée que l'oppression des femmes était une oppression secondaire sous le capitalisme. Le travail de Joan W. Scott est devenu crucial pour toutes les tentatives d'élaboration d'un fondement intellectuel des études de genre, puisqu'elle montrait comment le « genre » implique un ensemble de questions critiques : comment la différence est-elle produite, et, en retour, que produit la différence ? Malheureusement, la nécessité de définir un programme pour recevoir des fonds, à la fois des universités et des diverses institutions nationales et européennes, impliquait de déclarer une « méthodologie », et des « programmes de recherche », avec un effort général pour cacher ou neutraliser les finalités politiques directes de telles structures, ainsi que leurs modes « critiques » de questionnement. Sans entrer dans la recherche de coupables, je dirais qu'entre les incitations économiques à formuler une méthodologie (afin de « l'appliquer ») et les pressions politiques pour fournir une recherche neutre et « utile », les questionnements critiques introduits et animés par Joan W. Scott ont été mis à l'écart. En un sens, « Joan Scott » et « Judith Butler » sont devenues des noms, des références dont ces structures avaient besoin pour fonder leur légitimité.

Bien sûr, les formes de critiques que nous soulevions toutes deux posaient des questions sur la légitimité elle-même – comment elle est produite et entretenue ? Comment évaluer et transformer ses mécanismes ? Dans chacun des cas, Joan W. Scott cherchait à comprendre le changement social, et comment une conceptualisation qui ne pouvait poser la question du genre ne saurait décrire (ou ne pouvait que décrire mal) les types de changements sociaux qu'elle poursuivait. En tout cas, le « genre » n'était pas un concept à appliquer, mais un ensemble de questions dont la forme variait selon le contexte d'analyse.

Cela dit, j'aimerais souligner deux trajectoires théoriques différentes qui se sont déployées sous le nom de « genre ». Joan W. Scott et moi-même avons ainsi fait un travail de nature différente, même si nous étions toutes deux intéressées non seulement par la question de comment le genre est produit, mais aussi de comment il produit certains effets. Si l'on devait écrire une histoire « de gauche » sur Butler et Scott, on pourrait dire, me semble-t-il, que nous avons travaillé à l'analyse plus précise de ce domaine de « production » qui touche non seulement à la reproduction des personnes, mais aussi à la reproduction de champs conceptuels qui sous-tendent certaines versions de la réalité. Mais la problématique de Joan W. Scott, comme elle le revendique, a toujours été : « Le genre est un élément constitutif des rapports

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes ». Cette définition impliquait qu'on ne pouvait plus entreprendre une analyse des relations sociales sans considérer comment ces différences perçues fonctionnent. Mais au-delà, ces différences perçues n'étaient pas simplement, pas exclusivement les attributs des personnes. C'étaient plutôt des manières constituées de constituer la réalité sociale et, comme elle le dit bien, « d'établir des relations sociales et des relations de pouvoir normatives. » Dans cette dernière opération, le genre, jusqu'à un certain point, est affranchi de sa dépendance des corps, et devient une manière de penser comment certaines formes de significations constituent divers champs sociaux, autrement dit, comment ces différences opèrent dans la définition de l'économie, comment ces différences sont partie intégrante de la production des notions prévalentes de la vie privée, du travail, de la politique. Là, c'est poursuivre les dimensions « productives » de l'usage ; mais ce n'est en aucun cas se fonder sur l'usage établi. Se fonder sur l'usage établi, ce serait renoncer au travail conceptuel spécifique du « genre ». Sur ce point, Joan W. Scott et moi-même tombons certainement d'accord.

L'extension conceptuelle et théorique de cette notion de « genre » avait l'énorme avantage de faire du genre une composante essentielle de toute analyse sociale, et nous savons les répercussions importantes de cet argument, non seulement pour l'histoire des femmes, mais pour l'histoire sociale, l'anthropologie, l'histoire de l'art, et la science politique, pour citer certaines des disciplines qui ont été transformées par cette contribution. À côté de la domestication de ce projet et de son renversement déjà évoqués, il y avait aussi le sentiment que le genre était maintenant un outil conceptuel. Mais si nous revenons à l'idée de « différences perçues », cela suggère que la perception travaille sur des corps qui soit sont sexués, soit deviennent sexués du fait de la perception. L'idée que la différence sexuelle est un « fait » de la vie humaine est bien sûr fortement contestée. Pour ma part en tout cas, je ne puis accepter cela comme point de départ d'une théorie ou d'une politique féministes. En fait, on pourrait dire que le défi de *Trouble dans le genre* était de montrer que les schémas à travers lesquels les corps sont « perçus » constituent aussi des modes à travers lesquels le genre est « produit ». Le résultat, c'est que la « différence » n'est pas là comme un présupposé de la perception ; la perception travaille au service de régimes discursifs, si l'on veut, qui tendent à organiser les corps en binarités dimorphiques, pour proclamer ensuite que ces binarités ont une existence première irréfutable, soit une manière de ne pas reconnaître la manière dont les catégories organisent la réalité. Ainsi, tandis que l'analyse de Joan W. Scott, à mon sens, offrait un moyen de faire du genre une catégorie d'analyse plus large, un outil critique pour aborder diverses régions de la vie sociale, et de poser un défi considérable aux sciences sociales, mon approche tendait à suivre et à subvertir ces traditions sociologiques et anthropologiques qui visaient à penser la vie genrée du corps. Bien entendu, on a reproché à mon travail d'évacuer le corps, mais c'était une façon d'ex-

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

primer une angoisse face aux versions extrêmes de la construction sociale (« il n'y a pas de corps, seulement des catégories linguistiques qui produisent comme effets des corps »). Dans mes efforts pour répondre à ces critiques, il m'a fallu penser au champ de la biologie (avec le travail d'Anne Fausto-Sterling[14], qui est important et pour Joan W. Scott et pour moi), les embarras de la matérialité, mais aussi le pouvoir spécifique des catégories (les diagnostics médicaux et psychiatriques des transgenres et des intersexué(e)s, par exemple), et le pouvoir persistant d'un bimorphisme idéalisé sur nombre de mouvements sociaux nouveaux.

Même si mon travail universitaire ne porte aujourd'hui qu'en partie sur les questions de genre, il n'en reste pas moins vrai que mon engagement en relation avec des mouvements sociaux (comme les mobilisations intersexe, transsexuelle et transgenre) et des institutions sociales (en particulier, psychiatrique et psychanalytique) continue de m'exposer à des défis importants adressés à la théorie. Par exemple, j'ai bien conscience que mon travail est devenu une sorte de « trope » dans certains cercles des *performance studies* (arts de la scène) des *cultural studies* (« Butler affirme que le genre est subversif. On voit bien ici, et on peut le célébrer, le genre comme subversion ! »). En soi, ce n'est pas de la subversion, mais du rabâchage. Mais encore une fois, je pense que le mouvement intersexe, par exemple, pose des questions théoriques tout à fait cruciales. Le schéma binaire de compréhension de la morphologie humaine demande non seulement à être révisé, mais « l'imposition » de ce schéma délimite une sorte particulière de pouvoir social et légal qui a pour fonction la régulation du genre. De même, le mouvement transsexuel, lui-même d'une diversité considérable, a développé un discours de « liberté » en matière de genre – même s'il recourt parfois à un discours de la « nécessité » – qui a remis en cause les cadres légaux et médicaux de diagnostic et de prise en charge. J'ai également le sentiment que tous les débats sur le mariage gai[15] et sur les arrangements de parenté alternatifs portent sur les conceptions normatives du genre, et suggèrent des manières dont le genre n'est pas seulement articulé dans le contexte de certaines institutions, en particulier celles qui sont vouées à la perpétuation du privilège hétérosexuel, mais contribue aussi à préserver et reproduire ces institutions. Après que la théorie *queer*, par exemple, a entrepris de déléguer le « genre » au féminisme (présumé hétérosexuel), et de garder la « sexualité » comme son objet propre, le « genre » est maintenant revenu pour contester cette démarche méthodologique. Les questions concernant la régulation sociale du genre sont centrées sur le corps, mais elles portent aussi sur des institutions plus vastes, telles que la médecine, le droit, la psychologie.

14. Anne Fausto-Sterling, *Sexing the Body : Gender Politics and the Construction of Sexuality*, New York, Basic Books, 2000, XII-473 p.

15. On distingue ici par l'orthographe l'adjectif « gai » du substantif « gay ».

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

Et elles prennent aujourd'hui des proportions internationales. Moi aussi, je suis très consciente que le « genre » conserve sa valeur de provocation à Tokyo, à Taïwan, et en Italie, par exemple, où il contribue à déstabiliser les cadres établis pour comprendre les hommes et les femmes, servant ainsi directement des objectifs féministes. Je ne crois pas qu'on puisse prédire comment la pensée du genre se développera à travers le temps, car elle émerge dans ces lieux, par exemple, en opposition à certains modes d'autorité qui ne sont pas aisément transposables. Je crois aussi que le « genre » fonctionne parfois comme un terme qui facilite des alliances transnationales – même s'il peut aussi les forclore. Il serait intéressant de savoir ce qu'il rend possible, où il peut voyager, et où il produit des impasses.

Éric Fassin : La réponse de Joan W. Scott s'est achevée sur la crainte d'être « provinciale », dès lors qu'elle parle depuis et sur les États-Unis, et celle de Judith Butler se termine sur des ouvertures vers l'Asie et l'Italie. Il me semble également que le paradoxe du genre se joue à l'échelle internationale : l'internationalisation signifie à la fois la routinisation du genre, qui devient un instrument bureaucratique, et de nouvelles perspectives sur des territoires nouveaux. Toutefois, avant de nous porter sur une scène mondiale, j'aimerais que nous abordions le contexte français. Non pas tant du fait que mes questions interviennent d'un point de vue français ; c'est plutôt en raison de l'importance dans le travail de chacune, non seulement des références françaises (ce qu'on appelle en anglais « *French Theory* », et en particulier Foucault), mais aussi de l'actualité française dont le contexte a joué un certain rôle dans l'évolution de l'une et de l'autre.

Comme vous êtes bien placées pour le savoir, jusqu'à récemment, il y avait en France une résistance très forte au mot « genre », en particulier dans le monde universitaire, pas seulement chez les conservateurs, et même chez les féministes. Beaucoup expliquaient que le mot ne pouvait être traduit, et en même temps qu'il ne devait pas l'être : on le disait ancré dans la culture américaine, et étranger à la culture française. Les arguments républicains se conjuguaient aux arguments sur l'exception française, tandis que les féministes françaises se réclamaient de conceptualisations alternatives (comme « rapports sociaux de sexe », « différence sexuelle » ou « différence des sexes »), pour rejeter ce terme réputé intraduisible (« le *gender* »). Cette opposition à une dangereuse américanisation n'a d'ailleurs pas disparu aujourd'hui. J'ai moi-même participé à la critique de cette approche culturaliste, tout en prêtant attention aux contextes nationaux spécifiques où le genre joue. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas d'importer un produit américain, mais de traduire le genre en français, en prenant en compte le contexte d'où il est traduit, et le contexte dans lequel il est traduit.

Or, fait remarquable, les choses ont commencé à changer en France à la fin des années Quatre-vingt dix, à peu près au moment où vous écriviez chacune la secon-

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

de préface dont nous avons parlé. Suite aux débats sur la parité et le PACS, la politisation des questions sexuelles, de genre et de sexualité, a pris en France une importance centrale – du harcèlement sexuel et des violences envers les femmes à la prostitution et à la pornographie, sans oublier (mais nous y retournerons plus tard, pour l'inscrire dans un cadre international) les polémiques autour du « voile islamique ». Et au même moment, le « genre » a commencé d'être à la mode, y compris à l'université (les professeur(e)s suivant l'exemple des doctorant(e)s) : cet intérêt s'est répandu, depuis le débat public jusqu'aux cercles intellectuels, en partie grâce à des financements institutionnels. D'où la crainte exprimée par certaines féministes que cette nouvelle vogue ne vienne substituer le genre aux femmes, en effaçant donc celles-ci de la discussion (un peu comme ce qui s'est passé aux États-Unis, où le mot *« queer »* a parfois relégué le mot *« gay »*).

Cette mutation est d'autant plus intéressante pour notre discussion que vous vous inscrivez toutes les deux dans cette évolution française. En premier lieu, en raison de l'attention que vous avez prêtée aux développements français. La parité jouait déjà un rôle important dans *La Citoyenne paradoxale* de Joan W. Scott[16], avant même l'ouvrage qu'elle lui consacre : *Parité !*[17] Quant à la controverse du PACS (ou plus exactement le débat « au-delà du PACS », sur la filiation et « l'ordre symbolique »), elle est à l'horizon de la discussion que Judith Butler propose sur la parenté, dans son *Antigone : la parenté entre vie et mort*[18], et dans son article, repris dans *Défaire le genre,* posant la question : « La parenté est-elle déjà toujours hétérosexuelle ? ». En second lieu, du fait que l'attention portée à vos travaux s'est accrue en conséquence. L'article de Joan W. Scott sur le genre a certes été traduit précocement, en 1988. Mais après 1989, la résistance au genre passait en France par une résistance au travail de Joan W. Scott (critiquée à la fois pour son inscription dans le *linguistic turn* « anglo-saxon », et en tant que représentante du multiculturalisme américain…). Parallèlement, les éditeurs français reculaient devant la publication des ouvrages de Judith Butler durant les années Quatre-vingt dix. C'est à la fin des années Quatre-vingt dix que les choses ont changé, de manière spectaculaire, et dans les années Deux mille : en particulier, *Trouble dans le genre* n'a paru en version française qu'en 2005, bien après de nombreuses autres traductions. Vos livres, à l'une comme à l'autre, font d'ailleurs aujourd'hui l'objet de traductions rapides, et bénéficient d'un intérêt considérable. J'aimerais vos commentaires sur les transformations de ce contexte, à la fois sur ce basculement, du rejet à l'appro-

16. Joan W. Scott, *La Citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998 (éd. originale : 1996), 286 p.
17. Joan W. Scott, *Parité ! L'universel et la différence des sexes*, Paris, Albin Michel, 2005 (éd. originale : 2005), 254 p.
18. Judith Butler, *Antigone : la parenté entre vie et mort*, Paris, EPEL, 2003 (éd. originale : 2000), 103 p.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

priation (du genre, et de vos travaux), et sur son importance dans vos travaux actuels. Peut-être pouvons-nous commencer par Joan W. Scott, en tant qu'historienne de la France…

Joan Wallach Scott : Après la perspective qu'Éric Fassin a retracée sur le rapport français au « genre », je ne suis pas sûre d'avoir grand-chose à ajouter. Dans la résistance au « genre », un facteur a été bien sûr son caractère apparemment intraduisible ; toutefois, aux États-Unis aussi, il y a eu beaucoup d'opposition à l'extension d'un terme qui était longtemps resté exclusivement grammatical. Les arguments qui viennent d'être rappelés, pour savoir s'il fallait préférer (ou non) « le genre » aux « rapports sociaux de sexe » ou à la « différence sexuelle », attestent de ce qui est pour moi l'impact critique radical d'un terme récemment forgé ou adopté : non seulement il ouvre d'importantes discussions sur comment penser de manière critique, mais il provoque et expose aussi toutes sortes d'investissements, bien au-delà du sujet abordé. Les engagements nationalistes de nombreuses féministes françaises se sont ainsi manifestés dans ces débats, bien avant que les « affaires du foulard » ne rendent visibles les liens entre républicanisme et racisme. On trouve d'ailleurs la même chose aux États-Unis avec tous ces discours sur les différences (culturelles ? nationales ?) entre les féminismes « français » et « américain » : la confusion entre une différence nationale ou culturelle et une différence linguistique n'est nullement limitée à un pays ou l'autre. En fait, je crois que ces catégorisations nationales cachent souvent des différences à l'intérieur de chaque catégorie, et des ressemblances entre elles – soit des différences et des ressemblances dans l'approche politique et théorique.

L'histoire qui vient d'être retracée sur l'acceptation croissante du genre dans le monde universitaire français, parmi les féministes et dans le discours politique, montre de manière évidente son utilité conceptuelle. Toutefois, je crois que cette évolution est davantage liée aux évolutions politiques et à l'émergence de mouvements sociaux qu'à des traits du « genre » à proprement parler. En France, avant que des mouvements sur les droits des gays et des lesbiennes ne réclament une reconnaissance légale pour les couples de même sexe, avant que des militantes féministes ne réclament la parité dans la sphère politique, on ne s'intéressait guère aux travaux de Judith Butler, ni aux miens (par-delà les différences de formation disciplinaire et d'objectifs politiques que Judith Butler a rappelées). Dans mon cas, je crois que beaucoup d'historiennes des femmes considéraient que les engagements féministes explicites dans mon travail menaçaient la légitimité de leurs efforts pour légitimer les femmes comme objet de recherche historique, et mon intérêt pour le post-structuralisme contredisait l'évolution de l'histoire sociale pratiquée par l'École des *Annales,* privilégiant la dimension empirique. Lorsque la pression des mouvements politiques s'est faite plus intense (et surtout dans le contexte qu'a ouvert le retour

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

au pouvoir des socialistes en 1997), on s'est davantage tourné vers nos travaux (et pas seulement les nôtres, mais plus largement tout un corpus de savoirs d'orientation politique produits aux États-Unis), il y a eu davantage d'échanges d'idées qu'auparavant – dans des colloques internationaux, des séminaires, des articles de revues, des traductions. Les contacts individuels ont également joué un rôle important, et ils sont devenus plus nombreux à cette époque. Je crois que cela serait arrivé, que nous ayons le « genre » dans notre vocabulaire commun, ou pas. C'étaient plutôt la recherche d'une clarté conceptuelle et les analyses que nous avions en commun de la production et des effets de la différence sexuelle qui nous ont permis de parler ensemble à la fois des critiques que nous partagions et des perspectives politiques qui différaient inévitablement. Le « genre » a facilité les échanges ; mais il n'était pas indispensable pour qu'ils aient lieu.

En lisant certains des articles recueillis dans ce numéro de *Sociétés & Représentations,* ce qui me frappe, c'est la sophistication dans l'usage du « genre », selon les termes que j'ai proposés en 1986, c'est-à-dire comme un ensemble de lectures questionnant la manière dont les normes sont définies et dont les visions des relations sociales sont conçues. Mais ce n'est pas entièrement nouveau. Si l'on étudiait de près les travaux féministes en France depuis les années Soixante-dix, on y trouverait la marque de cette sophistication interprétative, qu'il y soit question de genre ou pas – même si c'est davantage le cas dans certains domaines que dans d'autres. Par exemple, dans les années Soixante-dix, *Les Révoltes logiques,* revue fondée par Jacques Rancière, et à laquelle appartenait entre autres la philosophe Geneviève Fraisse, était toujours une inspiration pour moi alors que je cherchais comment formuler le type d'histoire qu'on associe maintenant à l'analyse de genre. Je ne crois pas que les contributeurs y recouraient jamais au mot « genre » ; ils (et elles) n'en analysaient pas moins (par exemple) la production de la masculinité et de la féminité dans le discours ouvrier, d'une manière qu'on associe maintenant à une « analyse de genre » inspirée des États-Unis. Il n'est pas sans importance que ces auteurs aient reçu l'influence du post-structuralisme (Louis Althusser, Jacques Derrida, Michel Foucault…), puisque des versions françaises du post-structuralisme ont exercé une influence importante sur mon travail, et sur celui de Judith Butler.

Finalement, j'aimerais plaider pour un type d'histoire différent de ce qu'a proposé qu'Éric Fassin – une histoire, non seulement qui refuse les comparaisons fondées sur des catégories nationales, mais qui dépasse le vocabulaire conceptuel lui-même pour considérer le travail philosophique et théorique accompli par les termes que nous employons.

Judith Butler : J'aimerais proposer deux réactions aux trajectoires historiques que vous avez tous deux esquissées. D'abord, je voudrais marquer mon accord avec

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

Joan W. Scott : il nous faut penser le type de travail politique qu'accomplissent, ou que manquent d'accomplir les catégories conceptuelles selon les contextes. La force politique d'une catégorie dépend en partie des enjeux politiques spécifiques dans lesquels elle est prise, mais aussi des circonstances particulières dans lesquelles elle a parfois le pouvoir d'établir de nouveaux contextes ou d'introduire des ruptures dans les contextes existants. Je ne crois pas qu'on puisse supposer qu'un contexte stable est donné dans ces discussions, j'y reviendrai dans un instant. Mais il me semble que certaines notions, dont Éric Fassin a rappelé qu'elles étaient proposées comme des formulations alternatives au genre, ne sont nullement politiquement neutres. En particulier, et « la différence des sexes » et « la différence sexuelle » visent à préserver un certain caractère binaire dans la différence des sexes, en établissant le masculin et le féminin comme des points de référence invariables et nécessaires pour l'analyse sociale. Le terme « genre » n'implique pas un tel engagement dans une logique binaire, ou dans une compréhension dimorphique des corps, et donc, à un certain niveau, il maintient la possibilité que certaines configurations de sexualité ou de genre pourront contester ou s'écarter de la matrice conceptuelle pour laquelle le masculin et le féminin sont fixes ou présupposés. L'insistance sur la différence sexuelle comme invariant, et non comme produit historique, marque ainsi le refus de comprendre la différence sexuelle comme produite de manière différentielle, et toujours avec quelque « reste », et mobilise au contraire contre des pratiques *queer* et trans qui troublent les catégories existantes du « masculin » et du « féminin ». Il est toujours possible de comprendre la différence sexuelle précisément comme ce qui ne peut être présupposé, c'est-à-dire comme ce qui prend des formes historiques différentes, et qui produit des exclusions qui ne peuvent être pensées en ses termes. Mais si nous prenons la différence sexuelle hors de l'histoire, pour y voir un cadre invariant, alors, nous semblons présupposer que la différence sexuelle renvoie aux fondements anthropologiques d'une différence culturelle indépassable (voir Sylviane Agacinski), ou à une structure invariablement dimorphique des corps. Je crois que si le « genre » a suscité des réactions négatives, c'est précisément parce qu'il remettait en cause cet engagement pour la différence binaire, et donc les formulations qui, Éric Fassin l'a rappelé, ont pu être proposées à la place du « genre », sont autant de tentatives pour domestiquer ce défi à la pensée binaire. Plus largement, nous pouvons voir ici une résistance de certaines formes de féminisme devant les défis que posent les nouveaux mouvements en matière de genre et de sexualité, et donc le débat sur les mots est bien un débat sur les conceptualisations et les alliances politiques. Malheureusement, cela signifie qu'on perd de vue une approche critique de la différence sexuelle, car la « différence sexuelle » en vient à être identifiée aux positions qui accordent à la différence binaire une importance fondamentale (ce qui revient à écarter, voire à pathologiser toutes les formes de genre ou de sexualité qui contestent cette binarité).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

J. Butler, É. Fassin, J. Wallach Scott, « Pour ne pas en finir avec le "genre" », *S. & R.*, n° 24, nov. 2007, pp. 285-306.

En second lieu, j'aimerais suggérer que des termes comme « genre » et « différence sexuelle » voyagent à travers les frontières nationales et qu'ils sont souvent engendrés dans des contextes qui sont eux-mêmes vecteurs de mondialisation. Il me semble qu'il nous faut trouver le moyen d'échapper à deux écueils – d'une part, ces formes de culturalisme qui supposent une frontière nationale (« la version française de la différence sexuelle »), et d'autre part, ces versions du discours international qui supposent l'exportabilité radicale des conceptions hégémoniques du « genre ». Nous devons présupposer que les termes changent en pénétrant dans des contextes nouveaux, mais aussi que la notion même de « contexte » exige d'être radicalement repensée. Après tout, un lieu national spécifique comme Bruxelles peut être en même temps le lieu d'un certain discours européen (ou d'un discours sur « l'Europe »), et en même temps le lieu où se négocient certaines formes de discours et de politiques des Nations Unies. Ce peut être en même temps un lieu où l'on tente de repenser le sens de termes tels que « genre » et « différence des sexes » au regard de nouvelles communautés immigrées, et donc dans le contexte de nouvelles générations, et d'une mixité religieuse et culturelle qui ne se réduit pas à un contexte national unique. La complexité de cet exemple (et nous aurions pu choisir « Amsterdam », avec d'autres conséquences), suggère que l'idée de contexte se déplace constamment, et de manière transnationale, alors même que, justement, la nation et le nationalisme tentent de fixer des « frontières » à l'analyse, singulières et contraignantes. Si nous pensons donc aux conséquences que pourrait avoir un travail « comparatiste » sur cette sorte de conceptualisation, il s'ensuit que l'on ne peut prendre un lieu, « l'Amérique », et un autre, « la France », comme référents stables sur la base desquels mener une analyse par rapprochement et contraste. Le « genre » ne prend pas une place discursive dans un ensemble de contextes présumés stabilisés, du fait des frontières nationales (si nous procédions ainsi, comment penser en effet le processus par lequel la « nation » est genrée, ou du reste la « frontière » ?) Les contextes ne sont pas seulement des couches temporelles superposées ; ils sont également sujets au changement et à la redéfinition en conséquence de la manière dont opèrent ces mêmes catégories, tel le genre, qu'ils sont censés « contenir ». Peut-être le « genre » se révélera-t-il impossible à « contenir » dans quelque contexte national établi que ce soit.

Comment donc procéder à des comparaisons ? Cela devient d'autant plus clair quand le « genre » est compris comme un signe d'envahissement culturel américain – soit une forme universitaire de « McDonaldisation »… De même, c'est ce qui arrive quand le « genre » est pris pour un instrument de la suprématie raciale blanche. C'est encore ce qui se passe lorsque le « genre » apparaît comme le signe d'une résistance contre le communisme d'État, ou l'autorité de l'Église locale. Dans ces différents cas, aucune définition du « genre » par dénotation ou stipulation ne rendra finalement compte de sa force politique, ou de sa capacité à être traduit. Si l'on s'interroge sur comment le « genre » voyage à travers des frontières nationales, ou plus

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

spécifiquement, sur lesquelles, il faut alors se demander comment il change de sens et de force du fait de cette traversée. Il se trouve inévitablement pris dans la politique de l'immigration, de race et de classe, des flux et des blocages du capital, et en ce sens, il ne sera aucunement compréhensible sans recourir à la carte politique plus large sur laquelle il s'inscrit et qu'il peut brouiller – ou pas. Même si nous avons une « définition » du genre, nous ne serons pas en mesure de comprendre pourquoi ou comment cette définition « attire », à moins de comprendre contre quoi elle est mise en mouvement, et quelle carte du pouvoir elle promet de redessiner. En ce sens, on peut dire que le genre circule, mais il est peut-être plus important de dire que sans circulation, on ne peut pas comprendre le genre. C'est pourquoi je veux dire que oui, la catégorie doit être comprise comme elle agit par rapport à ses finalités, mais aussi que le genre est saturé de combats politiques existants, qu'il enregistre les contestations politiques dans sa formations et sa circulation mêmes.

Pour ces deux raisons, je conclurais qu'on ne peut jamais traiter les catégories conceptuelles comme si elles étaient pures.

Joan Wallach Scott : J'aimerais exprimer mon désaccord avec l'insistance de Judith Butler, pour qui, par contraste avec la différence sexuelle, « le terme "genre" n'implique pas un tel engagement dans une logique binaire, ou dans une compréhension dimorphique des corps ». Selon elle, « et "la différence des sexes" et "la différence sexuelle" visent à préserver un certain caractère binaire dans la différence des sexes, en établissant le masculin et le féminin comme des points de référence invariables et nécessaires pour l'analyse sociale ». À mon sens, cet argument est exagéré, et il contredit son commentaire ultérieur : « on ne peut jamais traiter les catégories conceptuelles comme si elles étaient pures ». Bien des usages du genre, et singulièrement ceux auxquels j'objectais précédemment, manifestent précisément l'engagement critiqué par Judith Butler. En réalité, je dirais que l'usage normatif actuel du genre suppose, en France comme aux États-Unis, une référence fixe à des corps toujours déjà biologiquement sexués. Judith Butler et d'autres (dont moi-même) veulent faire travailler autrement le terme de genre : fort bien ; mais c'est par une critique radicale que nous travaillons contre l'usage ordinaire. L'une des raisons en est, Judith Butler l'a rappelé ici et ailleurs, que la force du présupposé sur la division binaire des corps sexués est enracinée, non seulement dans le « sens commun » (soit la forme que prend typiquement l'idéologie), mais dans la manière dont nous sommes constitué(e)s psychiquement. Je suis pour ma part convaincue par la lecture de Freud que propose Laplanche, selon laquelle il y a des mythes fondateurs dans notre culture qui donnent forme à notre compréhension du sexe et du genre, tant au niveau inconscient qu'au niveau conscient – une différence qu'il importe de prendre en compte. Ce sont des mythes qui répondent aux grandes questions que les enfants se posent (ou qu'on leur apprend à se poser) sur les ori-

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

gines (la scène primitive est la réponse mythique), sur les différences génitales (la castration est la réponse mythique) et sur la sexualité (la théorie de la séduction est la réponse mythique). Lorsqu'on veut faire la sorte de travail politique que mène Judith Butler, c'est-à-dire remplacer ces mythes fondateurs par d'autres, on ne peut pas simplement nier l'existence de la « différence sexuelle », il faut en déconstruire – au sens proprement derridien du terme – les opérations. Il est utopique de croire qu'en usant simplement de mots différents, on peut transformer les structures psychiques. Je voudrais montrer qu'utiliser le terme « différence sexuelle », ce n'est pas nécessairement accepter l'idée que masculin et féminin sont des termes fixes, naturels ou éternels, mais plutôt problématiser les réalités psychiques dominantes dans lesquelles tous et toutes – que nous soyons homo- ou hétérosexuel(le)s, intersexué(e)s ou transgenres – sommes formé(e)s et tentons de théoriser comment les changer. Il y a certes des psychanalystes homophobes qui exercent, tant en France qu'aux États-Unis, mais il n'y a rien qui soit de manière inhérente réactionnaire chez Freud, ou d'ailleurs chez Lacan. Tout dépend de comment on travaille avec la théorie. Il me semble ici que Luce Irigaray, d'un point de vue féministe, offre une construction alternative à celle de Sylviane Agacinski, en démontrant que travailler avec la différence sexuelle, cela peut vouloir dire travailler contre ses effets conservateurs et normatifs. Le travail de Judith Butler elle-même – je pense à son article sur l'identification, dans *Bodies that Matter*[19], le fait d'un point de vue *queer*, en combinant et en recombinant les possibilités de la notion freudienne d'identification, jusqu'à ne rien laisser des distinctions simples entre masculin et féminin. Mon argument essentiel, c'est qu'aucun des deux termes – ni le genre, ni la différence sexuelle – n'est pur ni politiquement, ni théoriquement. Tout comme le genre a pu être réduit à un dimorphisme nécessaire, la différence sexuelle peut être pluralisée. Nos engagements politiques portent sur ces termes que nous revendiquons, que nous contestons, que nous définissons et redéfinissons.

Judith Butler : Nous semblons nous engager rapidement dans deux directions différentes et je regrette que nous ne prenions pas davantage de temps pour aller ensemble jusqu'au bout de ces questions. Joan W. Scott a manifestement raison : aucun des deux termes, ni « genre », ni « différence sexuelle », ne conteste en lui-même la logique binaire. Les deux peuvent être mobilisés pour compliquer notre pensée sur l'identification, les positionnements et les identités. Et les deux peuvent aussi devenir des instruments de normalisation de l'approche binaire. Sur ce point, nous sommes d'accord. Mais je me demande toujours, quand Joan W. Scott ou d'autres disent : « on ne peut pas simplement nier l'existence de la différence sexuelle », de quelle différence sexuelle il s'agit ?

19. Judith Butler, *Bodies that matter : on the discursive Limits of "Sex"*, New York/London, Routledge, 1993, XII-288 p.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

Joan Wallach Scott : La différence sexuelle à laquelle je me réfère est la manière dont nous, dans cette culture et dans ce moment historique, sommes psychiquement construits. Je ne crois pas qu'on puisse nier que c'est cela que nous prenons pour objet quand nous essayons de changer les choses.

Judith Butler : Certes, mais il nous faut prendre soin de ne pas dire que telle version particulière de la « différence sexuelle » est indéniable. Si nous disons que la différence sexuelle est indéniable, mais que nous pouvons changer d'autres choses, alors nous impliquons que la différence sexuelle, soit comme cadre, soit comme fait, ne peut être remise en cause. Après tout, nous ne sommes pas toutes et tous construit(e)s pareillement, et être construit(e), ce n'est pas la même chose qu'être déterminé(e). Bien sûr, je serais d'accord pour dire que le langage seul ne peut changer la structure psychique, mais cela ne m'amènerait pas pour autant à conclure que la structure psychique ne peut être changée. Je m'inquiète de ces perspectives psychanalytiques selon lesquelles la différence sexuelle est « indéniable » et qui pathologisent tout effort pour suggérer qu'elle n'est pas si primordiale ou dénuée d'ambiguïté qu'on le dit parfois. Le mouvement intersexe a proposé une critique du dimorphisme des corps, et il y a plusieurs versions de la relation d'objet qui n'accepteraient pas la primauté de la différence sexuelle. Il me semble que la fonction de la « différence sexuelle », lorsqu'on la proclame « indéniable », n'est pas la même que celle qui suggère que la différence sexuelle est produite et qu'elle est un moyen d'établir et de construire certaines significations genrées. J'aimerais comprendre mieux ces deux versions, car celle de la psychanalyse tend à traiter la différence sexuelle comme une sorte de « roc », pour utiliser le mot de Freud. Je crains qu'Irigaray ne nous aide guère ici, étant donné son travail récent où l'hétérosexualité forme le modèle présumé, sinon obligatoire, de l'amour et pareillement de l'éthique.

Éric Fassin : Je dois avouer ici que je suis partagé. D'un côté, je suis tout à fait convaincu que les catégories, en elles-mêmes, ne sont ni pures ni impures : elles sont toujours historiques, et peuvent servir à des fins contradictoires, tour à tour critiques et normatives. D'un autre côté, le contexte français récent, et l'histoire plus longue de la psychanalyse, rendent parfois difficile d'appréhender la « différence sexuelle » comme une notion critique… Mais nous nous sommes déjà rapprochés de ma dernière question – au-delà des comparaisons franco-américaines, vers ce qu'on pourrait appeler la mondialisation du genre. Le genre voyage – la catégorie, l'outil et aussi l'arme du genre. Car la mondialisation est bien entendu une affaire de pouvoir. Et le genre peut l'être, il est déjà transformé en un concept normatif dans ce contexte. En particulier, chacun de nous trois s'est intéressé à l'intersection entre les questions sexuelles et les questions raciales depuis quelques années, disons depuis le 11 septembre (y compris, bien entendu, la racialisation de l'Islam),

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

en particulier avec la controverse sur le « voile islamique » (le cas français fait l'objet du dernier livre de Joan W. Scott), et sur la laïcité (une des préoccupations centrales dans le travail actuel de Judith Butler), et plus généralement avec l'instrumentalisation racialisante de ce que j'appelle la « démocratie sexuelle[20] », tout à la fois sur la scène nationale (avec la stigmatisation des « jeunes des banlieues » au nom de la modernité sexuelle), et sur la scène internationale (à commencer par l'invasion de l'Afghanistan au nom de l'émancipation des femmes afghanes). Une fois encore, avec des échos familiers du passé colonial, le féminisme semble être un instrument du « procès de civilisation » (mais cette fois-ci, la cause des gays et des lesbiennes peut être également enrôlée, comme aux Pays-Bas par exemple).

En conséquence, chacun de nous trois (comme un certain nombre d'autres) a développé une critique de cette récupération impérialiste du genre (à l'échelle nationale et en même temps internationale). Mais cela implique-t-il qu'en réaction, lorsque nous parlons de ces autres racialisé(e)s, pour ce qui touche au sexisme et à l'homophobie, nous soyons condamnés à un silence gêné, voire à une indulgence culturaliste – pour ne dénoncer que l'instrumentalisation raciste de ces thèmes ? N'y a-t-il pas des leçons à tirer des féministes noires qui ont réussi à tenir les deux critiques, au risque d'être accusées de trahison par leurs « frères » de couleur ? Ma question est donc : dans le contexte néo-impérialiste actuel, comment éviter d'être pris dans ce que la théoricienne et militante féministe et antiraciste Christine Delphy[21] qualifie de « faux dilemme » (entre le sexisme et le racisme), dont je tiens à ajouter, pour ma part, que c'est aussi une « vraie tension » entre les politiques critiques de l'antisexisme et de l'antiracisme[22] ? Le mot genre lui-même, pour autant qu'il soulève des questions sur les normes qui excèdent les usages abstraits des termes de liberté et d'égalité qui dominent dans le nouvel impérialisme sexuel, ne nous fournit-il pas un point de départ ? La question peut donc être reformulée de la manière suivante : dans une conjoncture historique de racialisation des enjeux sexuels (et de sexualisations des enjeux raciaux), comment préserver, ou restaurer, le « tranchant critique » du genre ?

Joan Wallach Scott : Je crois que le travail d'Éric Fassin dévoilant le racisme qui sous-tend l'invocation de la démocratie sexuelle est vraiment important. Pour moi, il a été stupéfiant de voir tant de féministes, françaises et américaines, prendre en marche le train de l'islamophobie, mobilisées comme soldats dans le conflit des

20. Éric Fassin, « La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations », *Postcolonial et politique de l'histoire*, *Multitudes,* n°26, automne 2006, pp. 123-131.

21. Christine Delphy, « Antisexisme *ou* antiracisme ? Un faux dilemme », *Nouvelles Questions Féministes,* numéro spécial *Sexisme et racisme : le cas français*, vol. 25, n°1, 2006.

22. Éric Fassin, « Questions sexuelles, questions raciales : parallèles, tensions et articulations », *in* Didier Fassin et Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale,* Paris, La Découverte, 2006, pp. 230-248.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

civilisations, sans voir comment leurs thèses d'émancipation sont utilisées. Récemment, aux États-Unis, des idéologues de droite, comme Phyllis Chesler et Christina Hoff Sommers, ont dénoncé leurs « sœurs » libérales et radicales pour n'avoir pas reconnu les guerres d'Afghanistan et d'Irak comme des croisades féministes. Leurs attaques ont provoqué une certaine confusion chez des féministes « progressistes » d'ordinaire plus sagaces. Ainsi la chroniqueuse du magazine de gauche anti-impérialiste *The Nation* n'a-t-elle pas réussi à trouver de bonne réponse : elle semblait prise entre sa critique des guerres, et ses critiques du patriarcat (islamique). Le succès de livres écrits par des réfugié(e)s des théocraties islamiques et la réduction au silence des voix féministes musulmanes sont également frappants. Tandis que l'opposition binaire entre le bien et le mal organise les modes de pensées aujourd'hui populaires, comment intervenir ? Avec quels concepts critiques ? Les notions occidentales d'émancipation sont-elles encore utiles quand la démocratie devient la justification des interventions du régime de Bush ? Que penser du film néerlandais qui teste la tolérance des immigrés devant le baiser échangé par deux gays ? Comment à la fois défendre les droits des homosexuels et refuser l'offensive contre les musulmans ? C'est une autre manière de poser la question de Delphy, et de tomber d'accord avec elle sur la réponse : il n'y a aucun conflit nécessaire entre l'antiracisme et l'antisexisme. Mais il y a bien une tension, évidente dans le contexte politique actuel, et il reste à préciser complétement des formulations « utiles ».

Pour ma part, je ne crois pas que le genre nous donne ici de réponses ; du moins n'y suffira-t-il pas. Il faut plutôt déployer la théorisation des opérations de différence. Bien sûr, penser le genre nous y prépare ; mais on ne peut se limiter à la différence sexuelle. Quelle est la relation entre les valeurs qui définissent « l'Occident », « la modernité », « la civilisation », et la construction des hiérarchies de différence et de pouvoir ? Il nous faut repenser l'émancipation, comme nous y incite la critique qu'en donne l'anthropologue Saba Mahmood[23]. Il nous faut examiner les racines historiques de la sécularisation, comme nous le demandent Talal Asad[24] en anthropologie et William Connolly[25] en théorie politique. En France, la race et le racisme sont des concepts qui, jusqu'à très récemment, n'ont pas bénéficié de recherches théoriques et empiriques comparables à ce qu'on connaît aux États-Unis – et il y en a besoin. Le travail comparatiste serait le bienvenu !

23. Saba Mahmood, *Politics of Piety : the Islamic Revival and the Feminist Subject*, Princeton, Princeton University Press, 2005, XVI-233 p.
24. Talal Asad, *Formations of the Secular : Christianity, Islam, Modernity*, Stanford, Stanford University Press, 2003, 269 p.
25. William E. Connolly, *Why I am not a Secularist*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1999, X-210 p.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

Comme vous pouvez le voir à partir de ce que je viens de dire, je n'ai pas de réponse toute prête à la question qui nous est posée. « La racialisation des questions sexuelles et la sexualisation des questions raciales » (ni l'une ni l'autre n'est entièrement nouvelle, du reste) appelle plutôt une réflexion théorique et stratégique et la recherche de formulations nouvelles qui ont naguère rendu le genre si attirant et si utile comme catégorie d'analyse.

Judith Butler : Je me sens moi aussi en sympathie avec la formulation de Delphy. Considérons que c'est une chose de dire que les tensions entre analyse raciale et analyse sexuelle sont un « faux dilemme », et que c'en est une autre de dire qu'il n'y a pas de tensions. Ce que j'entends chez Delphy, c'est qu'elle répond directement à ces tensions, en nous encourageant à développer une politique suffisamment compréhensive pour affirmer une opposition à la subordination des femmes et une opposition aux formes du racisme. Cette espèce de front de lutte élargi fait partie du féminisme « socialiste » aux États-Unis depuis un moment, et l'effort de Delphy pour refuser ce « faux dilemme » est à mon sens une manière de refuser les termes imposés dans le champ politique pour établir une différence qu'on peut dire identitaire entre la politique sexuelle et la politique raciale. Le dilemme est faux au sens où le cadre dans lequel il est posé le fausse. Il fausse la situation politique des femmes de couleur (qui ne sont perçues dans un tel cadre qu'intérieurement divisées), et monte une minorité contre l'autre. Refuser le faux dilemme, c'est insister sur la lutte qui continue pour établir une coalition qui soit à la fois complexe et suffisamment radicale pour essayer de penser une série de revendications politiques qui entrent en tension. C'est une approche différente de cette tension, mais non un effort pour se contenter de la balayer sous le tapis.

Pour moi, les minorités – qu'il s'agisse de genre, de sexualité ou de race – peuvent trouver un adversaire sérieux : la contrainte imposée par l'État. Une analyse qui considère à la fois la contrainte étatique, les relations de propriété et de classe, et la régulation de la parenté, participerait du développement d'un cadre incluant ce type d'enjeux : la dévalorisation des relations de parenté dans les communautés immigrées (« l'absence de figure paternelle forte »), justifiant l'intervention de l'État comme père de substitution, la séparation des familles dans les récentes lois sur l'immigration, le refus d'étendre les notions de « parentalité » aux parents gais et lesbiens, ou aux autres arrangements de parenté non-traditionnels. Il est clair que penser aux politiques de la parenté de manière plus radicale pourrait permettre d'importantes alliances, fondées sur le rapprochement entre les revendications des lesbiennes, gays, bisexuels et personnes trans, et les luttes des communautés issues de l'immigration ainsi que les combats des non-citoyens. Pour tous ces groupes, il y a des enjeux de reconnaissance légale, ainsi que des relations critiques au contrôle et à la contrainte étatiques. Ce serait donc une rubrique sous laquelle développer des

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

alliances. Les méthodes de contrainte imposées par l'État décident de ce qui compte comme « famille », et de qui compte comme « parent », et de qui compte comme « citoyen », et tous ces mécanismes demandent à être analysés de manière à montrer les efforts entrelacés qui produisent certaines idées de normativité raciale et sexuelle. De telles analyses aideraient à refuser le faux dilemme auquel Delphy se réfère.

Finalement, il nous faut inclure dans nos objectifs politiques la critique de ces cadres « moraux » étroits qui nous confrontent à l'impasse, la paralysie, ou la contradiction. Ce sont selon moi des façons de nous déporter hors de la politique, et en ce sens, des stratégies politiques de dépolitisation. Si par exemple on pose le « débat » sur le voile de telle sorte que le « voile » représente exclusivement la subordination des femmes dans le monde musulman pour ceux qui y sont opposés, et exclusivement un « droit culturel » pour ceux qui sont opposés à son interdiction, alors nous avons consenti à un cadre qui paralyse notre compréhension de ce qui se passe réellement. Ainsi, dans le cas des jeunes filles exclues de l'école, et donc de l'apprentissage de savoirs élémentaires, à commencer par la lecture, on doit demander si la promotion des savoirs, en particulier de la lecture, ne fait pas partie des buts du féminisme. Et aussi : le voile n'a-t-il pas une pluralité de significations ? Dans quelles conditions politiques le voile en vient-il à signifier seulement « la subordination des femmes » ? Sans nier qu'il puisse effectivement signifier cela dans certains contextes, n'est-il pas extraordinairement réducteur d'affirmer qu'il n'aurait que cette unique signification ? Ne nous faut-il pas en savoir plus sur la pratique du voile (et il y a plusieurs voiles) avant de conclure hâtivement qu'il représente exclusivement un symbole de subordination, tout en définissant « l'Occident » comme féministe par définition ? Il faut nous défier de telles polarisations bien-pensantes, en nous demandant comment elles travaillent à établir *a priori* un « Occident » (quelles en sont les frontières ?) comme le champion du féminisme. Cela nous permet d'écarter la violence sexuelle au sein même du prétendu « Occident », en produisant la notion monolithique d'un « autre » culturel qui ne fait que prolonger les traditions coloniales de l'exotisme.

Le résultat, c'est qu'il faut nous demander comment, à partir de réalités politiques complexes, nous « distillons » des dilemmes moraux, et agissons ensuite comme si ces dilemmes étaient la « vérité » de la situation à laquelle on nous demande de penser. Si je la comprends correctement, Delphy nous invite à penser de manière critique au « cadre » dans lequel de telles questions sont posées, qui visent à gagner le féminisme pour l'opposer à ceux qui luttent contre le racisme. Si c'est là la division que ces questions tendent à produire, alors, il convient de refuser cette division. Cela ne veut pas dire que l'alliance sera aisée, ni qu'il n'y aura pas de profondes tensions dans les luttes où nous nous engageons. Mais cela signifiera que ce sont bien, finalement, des luttes politiques.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne

Éric Fassin : La discussion pourrait continuer. Considérons donc qu'il s'agit, non d'une conclusion, mais du début d'une autre discussion que nous réservons pour une fois prochaine : peut-être lors du colloque international qui se tiendra à Paris sur « le genre voyageur », et où vous êtes bien entendu toutes deux invitées ? ■

Traduction : Éric Fassin

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 189.33.231.241 - 02/03/2018 20h51. © Éditions de la Sorbonne